

**PLATEFORME des COMITES d'ACCEUIL de REFUGIES
en DROME, ARDECHE et VAUCLUSE
Compte-rendu de la réunion du 27 février 2016 à 14 h
Salle de l'Auditoire – 26170 Buis-les-Baronnies**

16 personnes sont présentes, représentant 7 comités de la Drôme :

Die, Nyons (2), St-Auban-sur-l'Ouvèze, Séderon, Vaison-la-Romaine, Vinsobres.

Ordre du jour :

- 1- Tour de table
- 2- Charte
- 3- Lettre aux élus, préfets etc.
- 4- Blog de la plateforme
- 5- Manifestations/collectes de fonds

Ouverture de la réunion par Valérie Rosier (St Auban et Vinsobres).

Hugues Gauchet et Annie Molinet sont volontaires pour effectuer le compte-rendu.

1- Tour de table

Valérie Rosier donne la parole aux représentants des différents comités pour les dernières nouvelles.

Die - Jean-Luc Dupaigne représente le comité de Die, qui n'a pas encore reçu de réfugiés. Ils ont des propositions sympathiques pour des logements, qui malheureusement, jusqu'à maintenant, ne conviennent pas : soit ils nécessitent trop de réparations, soit ils sont trop isolés dans la campagne.

Leur site **Réseau diois pour l'accueil des réfugiés** <https://reseaudioisaccueil.wordpress.com/>

Leur souci : Buis-les-Baronnies est à 2 heures de route, ce qui pose un problème de distance pour assister régulièrement aux réunions de la plateforme. Leur comité se tourne tout naturellement davantage vers le Vercors, où existent des comités à Villard-de-Lans et Autrans. **Le comité de Crest a accueilli hier une famille venant du Kurdistan irakien.** Jean-Luc regrette que la Région Rhône-Alpes ne participe pas à la dispersion de Calais et se demande que faire contre cet état de fait.

Nyons - Claire Pirotte nous rappelle qu'à Nyons il existe deux comités indépendants mais qui coopèrent entre eux :

- Un **comité autour de la Mairie, qu'elle représente aujourd'hui**
- Le « **Comité de réfugiés entre Lance et Ventoux** » autour de la Paroisse St Vincent

En tant que coordonnatrice pour l'enseignement du français elle a le plaisir de nous annoncer une grande avancée : **Nyons doit bientôt recevoir l'agrément pour l'enseignement du français aux étrangers dans le cadre du GRETA local.** Ce qui évitera aux réfugiés accueillis d'aller suivre ces cours à Montélimar. Cependant, le centre d'examen pour obtenir le DILF (Diplôme Initial de Langue Française) (<http://www.ciep.fr/dilf>) reste à Montélimar. Un père et sa fille viennent de le passer avec succès.

A Nyons est accueilli un Palestinien de Cisjordanie en danger de mort dans son pays pour avoir, entre autres actions, milité pour les Droits de l'Homme. Tout est prêt depuis longtemps pour accueillir sa femme et ses enfants. Mais tout est bloqué pour ce regroupement familial, ce qui a pour conséquence une dépression pour le Palestinien et le désespoir de la famille qui reste en grand danger en Palestine. Le comité de Nyons salue notre toute nouvelle coordination et espère qu'elle apportera un poids supplémentaire efficace pour faire avancer ce dossier.

Bernard Sabatier et Olivier Planche représentent le Comité « Entre Lance et Ventoux » et le Secours Catholique de Nyons, œuvrant à la fois à Nyons et à Vinsobres.

Séderon- En l'absence de **Josette Fournié**, indisponible, **André Molinet, Annie Molinet et Caty Baudet** représentent le collectif de Séderon. Ce dernier est fort d'une soixantaine de personnes mais a vu sa demande d'HLM rejetée. Une réquisition préfectorale n'a de sens qu'à partir de l'instant où des réfugiés sont orientés vers Séderon, qui figure sur la liste des accueillants potentiels.

En attendant certains d'entre nous soutiennent ADOMA à Sisteron (04). André Molinet s'y rend régulièrement pour y porter alimentation et dons pour les Soudanais venus de Calais fin octobre. Certains ont été orientés vers d'autres hébergements et une famille de 6 personnes est attendue en remplacement. A Malijai (04, près de Digne) 18 personnes sont arrivées de Calais sur les 50 attendues (célibataires et familles). Josette Fournié a invité 16 Soudanais pour un couscous chez elle à Eygalayes et des membres du collectif de Séderon les ont conduits à la Fête de la Fraternité du 31 janvier au Buis.

St-Auban-sur-l'Ouvèze - Véronique Chauvet, Robert Bontoux et Claude Prudon font part de la réunion, organisée spécialement par leur comité pour préparer la présente réunion, et qui a rassemblé 20 personnes. Leur comité est toujours aussi motivé pour recevoir une famille de réfugiés. Un concert organisé l'automne dernier a permis de recueillir des fonds appréciables, destinés aux besoins de la famille attendue. Ils conseillent à tous les comités d'être prévoyants et de penser à ce type de manifestation fructueuse pour ne pas tomber en panne d'argent car l'accompagnement peut être très long avant qu'une famille ne devienne autonome.

Vaison-la-Romaine - Hugues Gauchet représente le comité de Vaison qui compte 75 personnes. Sept à huit personnes du comité jouent le rôle d'interface entre le comité et l'extérieur. **Une famille de Rakka (Syrie) doit arriver. Leur statut de réfugiés vient d'être acquis.** Leur comité est également – à la marge – en contact avec Carpentras, Pernes et Suzette.

Vinsobres- Colette Sénéclauze et Alain Poussiègue représentent le comité de Vinsobres aujourd'hui. **Une famille irakienne y est accueillie depuis mai 2015.** Chaque membre du comité a sa tâche, c'est exigeant mais cela se passe bien.

Solange Boustier est venue assister à notre réunion pour information.

2- Charte de la Plateforme

Unanimité sur la nouvelle **dénomination** de la Plateforme :

PLATEFORME des COMITES d'ACCUEIL de REFUGIES en DROME, ARDECHE et VAUCLUSE

Valérie Rosier nous remet la dernière mouture du projet de Charte, revue par les membres de la Plateforme qui se sont exprimés sur le sujet depuis la dernière réunion. Quelques termes posent encore question (droits fondamentaux, etc.). **Une nouvelle formulation proposée par Hugues Gauchet semble faire consensus. Valérie Rosier va rédiger cette nouvelle version** et nous la fera parvenir par courriel pour validation par retour. Elle sera publiée après adoption.

3- Lettre aux élus, préfets, etc.

Un modèle de lettre nous est remis par Valérie Rosier, rédigé par quatre membres de la Plateforme (PJ). La qualité de son contenu est appréciée mais le texte est jugé **trop long** car beaucoup doutent que nos élus lisent vraiment tout. Serait-il possible de la réduire à une seule page et de faire ressortir les points essentiels de façon visuelle? **Valérie Rosier propose de faire la modification** et de nous envoyer une nouvelle version par courriel. Les remarques doivent lui être faites par courriel retour pour validation. Les modèles seront publiés après adoption.

Si l'on peut interpellier un député, un sénateur ou un ministre, **il convient d'utiliser d'autres formulations pour un préfet** dont la tâche consiste à faire appliquer des instructions de l'Etat. Il faut aussi un modèle de lettre dans cet esprit, **que Véronique Chauvet se propose de rédiger.**

Le consensus final semble être le suivant : **chaque collectif rédige une lettre concernant sa requête, y joint une lettre modèle** signée par le comité, avec le nom de son représentant et son contact, ainsi que par Valérie Rosier et son contact (pour souligner l'unité de la Plateforme) **à laquelle on ajoute en annexe la liste complète des collectifs de Drôme, Ardèche et Vaucluse.** La remise de la lettre peut s'effectuer à une permanence en mains propres au député ou au sénateur, par un ou plusieurs représentants du collectif. Une autre formule consisterait à la remettre à l'occasion d'un rendez-vous séparé ou groupé (après concertation entre membres de collectifs d'un même département ou secteur géographique) auprès d'un maire, président de communauté de communes, député, sénateur, préfet ou sous-préfet, etc. Bien entendu, comme le précise la Charte, « Chaque comité d'accueil reste autonome, indépendant et responsable ».

4- Le Blog de la Plateforme

Titre du blog, celui de la Charte :

Plateforme des Comités d'Accueil de Réfugiés en Drôme, Ardèche et Vaucluse

Lien <https://refugiescollectifsdromesud.wordpress.com>

Annie Molinet, qui vient de créer le Blog, rassure les personnes s'inquiétant à la fois de son contenu et de sa sécurité sur Internet. **Pour le contenu, il est convenu qu'il sera réservé aux**

seules informations factuelles concernant l'activité des différents collectifs de la Plateforme (pas de publicité, articles de presse extérieurs ou pétitions, etc.). Annie et André Molinet sont pour l'instant les administrateurs exclusifs du site et eux seuls peuvent s'y connecter pour écrire un article, autoriser ou refuser les commentaires éventuels envoyés par les lecteurs.

Annie accepte de publier pour le compte d'un collectif tout article provenant d'une personne autorisée à condition que le texte soit publiable en l'état, sans retouche de sa part.

Il est souhaitable qu'une ou deux autres personnes familières de WordPress acceptent de devenir administrateurs dès que possible afin que la publication d'articles puisse être pérenne même en cas d'indisponibilité d'Annie Molinet ou tout simplement pour une plus grande liberté d'initiative des collectifs.

Annie a envoyé une invitation à suivre le blog à l'ensemble des adresses courriel figurant sur la liste officielle de Colette Sénéclauze ainsi qu'aux personnes qui lui ont remis une adresse par la suite. La plupart ont déjà accepté l'invitation et reçoivent les notifications automatiques pour tout nouvel article publié. Les adresses courriel personnelles sont protégées et ne sont visibles que par les administrateurs.

Le blog étant public, il est d'ores et déjà répertorié par les moteurs de recherche comme Google et peut être retrouvé aisément en tapant « Plateforme des Comités d'accueil de réfugiés en Drôme, Ardèche et Vaucluse ». Vous pouvez aussi le mettre dans vos favoris.

Annie propose de créer une page spéciale sur le blog listant chaque collectif afin de nous y retrouver dans notre réseau. **Merci à chaque groupe de lui envoyer un texte de présentation du collectif** en précisant ses coordonnées, ses responsables et son action spécifique. Cela permettra aussi au grand public de nous connaître et de nous rejoindre s'il le désire.

5- Manifestations/financements de nos actions pour les réfugiés

Les collectifs de Nyons et de Saint-Auban ont déjà organisé, chacun, un concert public local avec grand succès. Cela leur a permis d'engranger de précieuses réserves pour l'accompagnement des réfugiés. **Nous sommes tous invités à imaginer une manifestation festive pour récolter des fonds, qu'elle soit locale ou régionale.** Vu les succès déjà prouvés, pourquoi pas une tête d'affiche prestigieuse pour un grand événement sur la grande Région, voire sur le Sud-Est ?

Nyons a une « commission spectacles » et un travail en commun est possible. Catherine Baudet a la possibilité de faire projeter le film **Homeland : Irak année zéro** (film documentaire en deux parties, écrit et réalisé par le cinéaste franco-irakien Abbas Fahdel). Reste à convenir de la date et du lieu. Les cinémas du Buis et de Nyons sont très coopératifs. A voir.

Nous pouvons également souhaiter avoir des **formations concernant l'accueil pratique des**

réfugiés ou des témoignages, conférences... Nous sommes invités à soumettre nos vœux. A ce propos, Jean-Luc Depaigne nous signale l'excellente brochure « Accueil des réfugiés d'Irak et de Syrie » de la Fédération d'Entraide Protestante. Elle est gratuite et téléchargeable sur la page de leur site

<http://www.fep.asso.fr/2015/10/la-fep-publie-un-guide-de-lhebergeur-pour-accompagnerles-familles-dans-laccueil-de-refugies/>

Réseau Hospitalité, Marseille - Nous sommes tous invités à une grande manifestation d'information sur la situation de l'accueil en France qui se tiendra le **samedi 30 avril 2016 à Aix-en-Provence**. Les précisions sur le programme seront sur le blog dès qu'elles seront connues.

Prochaine réunion de la Plateforme : samedi 23 avril à 15 h, Salle de l'Auditoire à Buis-les-Baronnies

Rédacteurs du compte-rendu :
Annie MOLINET – Hugues GAUCHET